

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 septembre 2022

Nombre de conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 8

L'an deux mille vingt-deux, le 15 septembre à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nadine MARTIN-FERRÉ, Maire, en session ordinaire.

Date de la Convocation : 6 septembre 2022

Date d’Affichage : 16 septembre 2022

Présents : MARTIN-FERRE Nadine – GIRAUD Marc – CHAMPION Kalyne – GAUTHIER Clarisse – LAMY Anthony – PESCHE Nicole – PIAU Valérie – DESMONTILS Olivier

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés : JULLIOT Alexandre – PAILLARD Alain

Non excusé :

Secrétaire : GAUTHIER Clarisse

Délibération n° 20220915_04

ACHAT PANNEAUX DE SIGNALISATION

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'achat de panneaux de signalisation pour la commune.

Le devis de l'entreprise MAVASA s'élève à 496,60 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- DE VALIDER le devis de l'entreprise MAVASA.



Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

Le 16 septembre 2022,

Le Maire,

Nadine MARTIN-FERRÉ

